

# Comptabilisation des règlements

## GESTION COMMERCIALE LIVE

### OBJECTIF :

Comptabiliser les règlements non rattachés à un bordereau afin de générer les écritures comptables correspondantes.

### PRE-REQUIS :

- ✓ Les règlements ne doivent pas être rattachés à un bordereau.
- ✓ Les règlements ne doivent pas être déjà comptabilisés.

### COMMENT COMPTABILISER LES REGLEMENTS NON RATTACHES A UN BORDEREAU ?

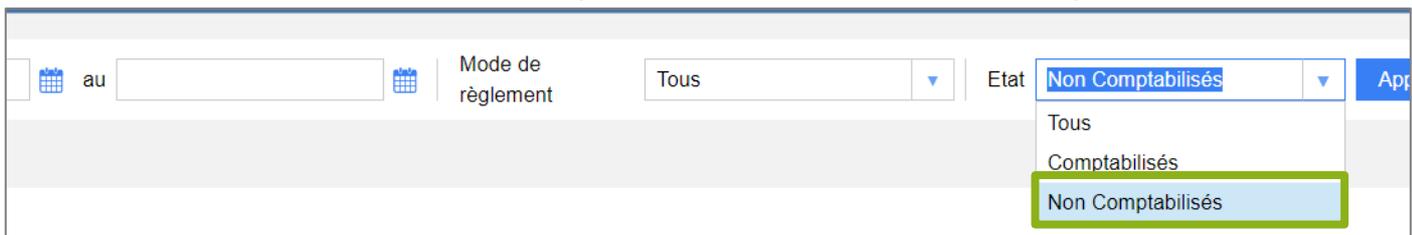
ÉTAPE 1 : aller dans le menu **Ventes\règlements>Liste /Travaux**.



ÉTAPE 2 : sélectionner les règlements à comptabiliser à l'aide des filtres dans la fenêtre puis cliquer sur le bouton « Appliquer le filtre ».



*il est conseillé de sélectionner « Non comptabilisés » dans la zone « Etat » dans la partie « filtre ».*



ÉTAPE 3 : une fois la liste des règlements à comptabiliser affichée, cliquer sur le bouton « Comptabiliser », qui se trouve en bas, à droite de la fenêtre.

Date	Mode de r...	Compte de...	Payeur	Libellé pay...	Montant	Référence	Affectations	Bordereau	Bénéficiaire	Comptabilisé	Date impayé
08/12/2022	Carte bancaire	51200000	ETOULOU	Toulouse Emmanu	10,00 €	6	FA 2200000002	5	ETOULOU		...
07/12/2022	Espèces	51200000	JB	Béhier Jonathan	10,00 €	5	FA 2200000004		JB		...
07/12/2022	Carte bancaire	51200000	ETOULOU	Toulouse Emmanu	10,00 €	4	FA 2200000002	5	ETOULOU		...
07/12/2022	Chèque	51200000	ATOULOU	Toulouse Amélie	100,00 €	1	FA 2200000001		ATOULOU		...

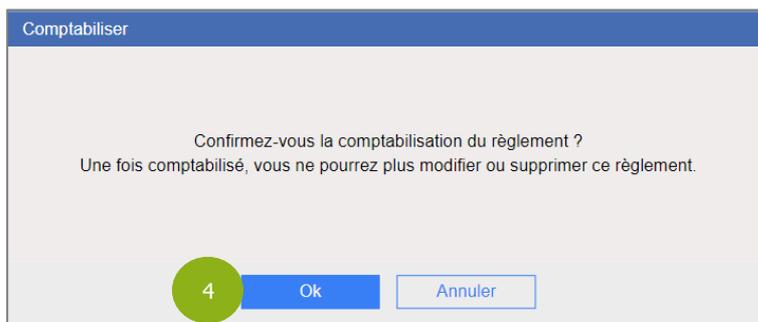
Lignes sélectionnées (4/4) : 130,00 €

Généraliser Comptabiliser

*Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*

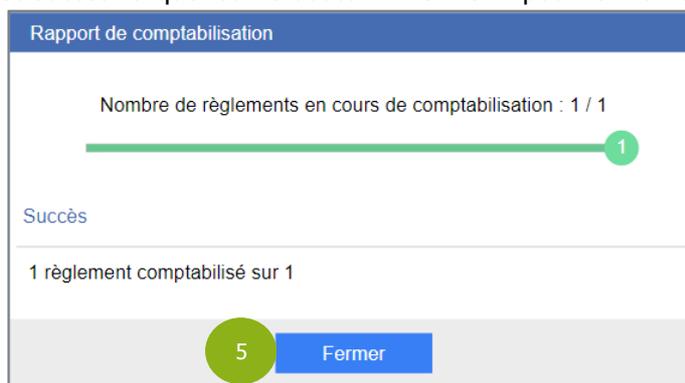
A partir de la V15 - Mise à jour : 05/01/2024 - Groupe ISAGRI  
Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

ÉTAPE 4 : la fenêtre suivante apparaît. Cliquer sur le bouton « Ok » pour confirmer la comptabilisation des règlements sélectionnés.



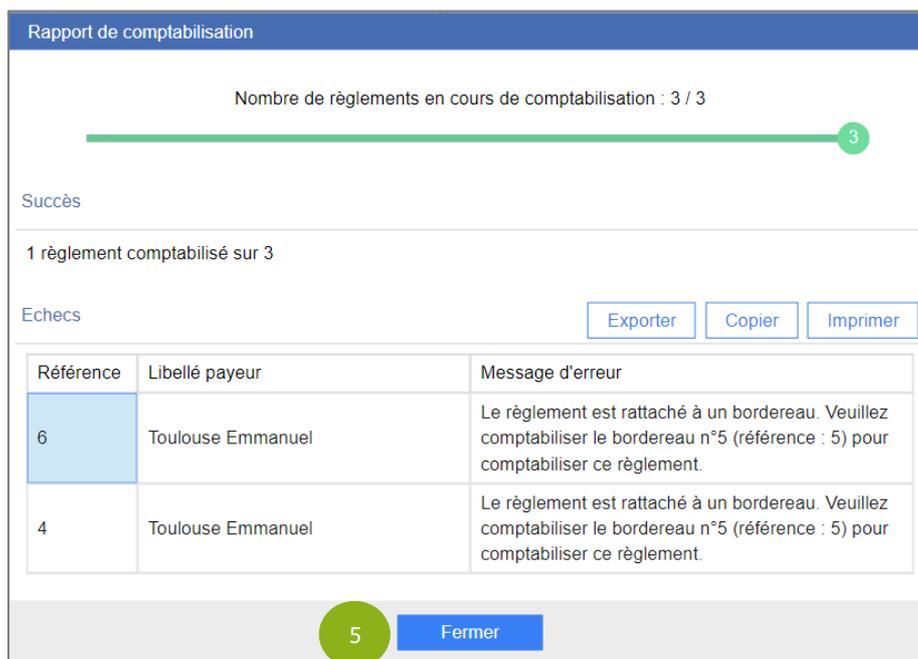
Une fois, le règlement comptabilisé, il ne sera plus possible de le modifier ou de le supprimer.

ÉTAPE 5 : Un rapport apparaît à la fin de la comptabilisation des règlements. Il indique si la comptabilisation a été effectuée avec succès. Cliquer sur le bouton « Fermer » pour fermer le rapport



Si la comptabilisation est en échec, la fenêtre suivante apparaît. Vous pouvez imprimer, exporter ou copier le rapport d'erreur.

Cliquer sur le bouton « Fermer » pour fermer le rapport. Selon les anomalies, apporter les corrections nécessaires et relancer le processus de comptabilisation des règlements.



Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.